



JESSICA GENOUD

## Un cadeau nommé Maxime pour le Nouvel-An

L'année 2010 débute sous les meilleurs auspices pour la famille Bergmann. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, à 14 h 22, le jeune Quentin, âgé de deux ans, a un petit frère nommé Maxime. «C'est notre cadeau de Nouvel-An», lancent les heureux parents, Pascal et Chantal Bergmann. Le petit Maxime – 51 cm et 3,450 kg – a laissé le temps à ses parents de fêter le passage à la nouvelle année et de dormir un peu avant de rejoindre l'HFR, site de Riaz. «Nous avons été surpris d'apprendre que Maxime était le premier bébé de l'année à Riaz, avoue la petite famille qui vient de déménager à Corbières. Nous sommes arrivés en fin de matinée et nous n'étions pas les premiers.» LG

## Les discounters tentent de s'installer à Romont

**ROMONT.** Le discounter Lidl souhaite ouvrir une succursale en Glâne. La modification de la zone a provoqué un recours.

LARA GROSS

Le discounter allemand Lidl a marqué la fin de l'année 2009 en déposant une demande de permis de construire, à la rue de l'Industrie, à Romont. Parue dans la *Feuille officielle* de la semaine passée, cette mise à l'enquête n'est pas anodine.

«La Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) a été modifiée au 1<sup>er</sup> janvier, rappelle Heinz Krattinger, conseiller communal en charge des constructions et de l'aménagement. La nouvelle mouture est plus contraignante.»

Si jusqu'ici les places de stationnement pouvaient se faire en surface, elles devront désormais être intégrées au bâtiment. «Cela permet d'économiser du terrain», indique Hubert Dafflon, chef du Service des constructions et de l'aménagement.

### Une zone controversée

Demandé en 2009, le permis de construire se basera donc sur l'ancienne loi. «C'est une des raisons qui nous a poussés à entreprendre cette

démarche, mais ce n'est pas la seule», se défend la responsable de l'expansion de Lidl dans le canton de Fribourg qui ne souhaite toutefois pas argumenter davantage.

Une démarche qui ne surprend pas Luc Bardet. Le Romontois, vice-président des Verts fribourgeois, fait partie d'un groupe d'opposants à la modification du Plan d'aménagement local (PAL) de Romont. «Les normes actuelles ne permettent pas à des discounters de s'implanter dans la zone des Erchevettes, d'où la volonté de la commune d'opérer des adaptations.»

### Recours en suspens

Des modifications que le petit groupe de cinq opposants, tous membres des Verts, n'est pas prêt d'accepter. Un recours a d'ailleurs été déposé en décembre auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). «Nous avons d'abord fait opposition. Le conseil communal nous a reçus, mais ne nous a pas écoutés.»

A la DAEC, aucun commentaire. «Nous ne nous prononçons pas sur des dossiers en cours», explique Hubert Dafflon. Les arguments des opposants se basent principalement sur le site choisi. «Cette zone est à l'écart, les gens vont forcément s'y rendre en voiture, relève Luc Bardet. En

plus, l'emplacement se situe à côté de la voie de chemin de fer, alors que le discounter transporte tout par camion.»

### Aldi et Landi aussi

La zone des Erchevettes attire d'autres convoitises. Aldi est également sur les rangs pour s'implanter dans le chef-lieu glânois. L'achat d'une parcelle a été signé en novembre dernier.

«Nous serons à côté de Landi, qui a également acquis un terrain en vue de s'installer dans cette zone», souligne René Rohner, porte-parole d'Aldi. Landi n'est toutefois pas soumis au même régime. «Ce n'est pas un discounter, il n'y a donc pas d'attente nécessaire liée à cette modification du PAL», explique Heinz Krattinger.

### Confiance de mise

Les opposants, eux, ne lâcheront pas l'affaire. «Nous n'approuvons pas leur politique salariale, signale Luc Bardet. Mais si la commune propose un lieu plus approprié, nous sommes ouverts à la discussion. Sans quoi, nous ne laisserons pas tomber.»

Du côté de Lidl, comme d'Aldi, la confiance est de mise. «La commune est favorable à notre implantation, explique René Rohner. Nous pensons sincèrement que ça va se faire. Nous n'avons pas prévu de plan B.» ■

## Dix kilomètres pour fêter ses dix ans

**LES PACCOTS.** Une dixième édition fixée au 10 janvier 2010. Le brevet des armaillis à raquettes à neige, reliant Moléson aux Paccots, donne une nouvelle fois rendez-vous aux promeneurs de tous âges. Pas question de records, le parcours n'étant pas chronométré. Les raquettistes peuvent compter trois bonnes heures pour sillonner les 9,6 km qui séparent les deux stations. Avant de se lancer, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès des offices du tourisme de Châtel-Saint-Denis/Les Paccots ou Moléson. Le délai est fixé au 8 janvier. Les retardataires pourront malgré tout s'inscrire sur place.

De nombreuses surprises attendent les raquettistes tout au long du parcours, pour marquer comme il se doit ce dixième anniversaire. Deux postes de ravitaillement permettront également aux marcheurs de boire du thé chaud et de déguster un petit en-cas. Une fois arrivé aux Paccots, chacun se verra remettre son brevet et un bol de soupe de chalet. Pour le retour, des bus rapatrieront les participants à Moléson. GRU

### EN BREF

#### SAINT-MARTIN

##### Deux candidatures à l'élection complémentaire

A la suite de la démission du syndic de Saint-Martin, Christian Rouiller, deux candidats se sont présentés pour rejoindre l'Exécutif veveysan. Pour la liste Entente communale, Roger Braillard, 61 ans, bien connu des habitants: l'informaticien retraité, père de deux enfants, a en effet été syndic de Saint-Martin avant la fusion de 2004. Christine Colliard, 51 ans, se présente, elle, sur la liste libre. Mère de trois enfants, elle exerce les professions de préparatrice en pharmacie et d'enseignante. Les citoyens seront amenés à faire leur choix le 14 février.

#### VUADENS

##### Ouverture du nouveau siège de la banque Raiffeisen

La banque Raiffeisen Sâles/St-Martin a pris possession samedi de ses nouveaux locaux à Vuadens. Ce bâtiment moderne, répondant aux normes Minergie, est idéalement situé à proximité de la gare et en bordure de route cantonale. Il permet à la Raiffeisen Sâles/St-Martin de mieux recevoir ses clients et ses 1860 sociétaires. Affichant 257 millions de francs de somme de bilan, cette banque emploie 15 collaborateurs et dispose également de guichets à St-Martin et à Sâles.

#### PUBLICITÉ



**ECAB** info

## Mutations et nominations importantes à l'ECAB au 1<sup>er</sup> janvier 2010

**Mme Christine Chassot, juriste et médiatrice dipl.**, a été nommée **Cheffe de la Division Assurance**, suite au départ à la retraite de M. Christian Felder, directeur adjoint.

**M. Philippe Galley, expert dipl. en finance et en controlling**, a été nommé **Chef de la Division Finances et Ressources humaines**, suite au départ à la retraite, le 31 juillet 2010, de M. Gilbert Longchamp, adjoint du directeur.

**M. Yves Savary, inspecteur du feu**, reprend la responsabilité de l'**Inspection cantonale du feu** de l'arrondissement formé du district de la Gruyère et des communes sarinoises suivantes: **Arconciel, Corpataux-Magnedens, Ependes, Farvagny, Ferpicloz, Hauterive, Le Mouret, Rossens, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly**, suite au départ à la retraite de M. Bernard Jaquier. Son bureau se trouve toujours au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Bulle.

**M. Gerhard Baechler, inspecteur du feu**, reprend la responsabilité de l'**Inspection cantonale du feu** de l'arrondissement formé des communes sarinoises suivantes: **Fribourg, Autafond, Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, La Sonnaz, Marly, Matran, Pierrafortscha, Villars-sur-Glâne**, à la succession de M. Yves Savary qui reprend un autre arrondissement.

**M. Jean-Pierre Jungo, inspecteur du feu**, reprend la responsabilité de l'**Inspection cantonale du feu** de l'arrondissement formé de la Singine et du Lac alémanique, suite au départ à la retraite de M. Alois Piller.

Nous remercions nos fidèles collaborateurs qui prennent une retraite bien méritée et souhaitons plein succès à celle et ceux qui reprennent leurs fonctions.

La Direction de l'ECAB

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS, FRIBOURG

[www.ecab.ch](http://www.ecab.ch)